

DEPARTEMENT  
DE HAUTE-SAÔNE

## PETR DU PAYS GRAYLOIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 26 SEPTEMBRE 2018

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 18 septembre 2018, s'est réuni dans la salle du Conseil de la communauté de communes Val de Gray, le 26 septembre 2018 à 18h00, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

**Etaient présents** : BAUGEY Joël (remplace GRANTE Dominique), BLINETTE Alain, CHAUSSE Jean-Pierre, CLEMENT Christelle, DEMANGEON Claude (remplace TODESCHINI Agnès), FASSETNET Roland, GAUTHIER Claudie, HENNING Frederick, MAUCLAIR Michel, PAILLARD Claude, RENEVIER Michel, REVERCHON Christiane (remplace MILESI Nicole), TAMISIER Eric (remplace PATE Pierre).

**Etaient porteurs d'un pouvoir** : /

**Etaient absents** : ABBEY Serge, ALBIN Michel, ALLIOT Michel, BRETON Marie, CHAVECA Joseph, FLETY Anne-Laure GRANTE Dominique (remplacé), LAVOYE Patrice, MAUNY Jean-Paul, MAUPIN Jean-Pierre, MILESI Nicole (remplacée), NEY Emile, PATE Pierre (remplacé), SAVIN Thierry, TEUSCHER Gilles, TODESCHINI Agnès (remplacée).

**Secrétaire de séance** : Michel MAUCLAIR.



CS/26-09-2018/N°5

#### **FINANCES LOCALES** **SUBVENTIONS**

#### **INGENIERIE 2018-2021 POUR L'ANIMATION D'UNE DEMARCHE DE TRANSITION ENERGETIQUE AVEC AMBITION TEPOS -DEMANDE D'APPUI FINANCIER-**

Le président rappelle la délibération d'engagement du Pays Graylois dans une démarche de transition énergétique avec ambition TEPOS (*délibération CS/26-09-2018/N°4*). Dans la continuité de la mise en place de son PCET volontaire lancé en 2012 à l'échelle de son périmètre, le PETR souhaite, en effet, poursuivre la politique engagée en y intégrant un volet sur la qualité de l'air.

À ce titre, il animera et coordonnera cette démarche auprès de l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et environnementaux, par l'intermédiaire d'un chargé de projets « énergie-climat » dédié, d'actions de communication et de formation.

Le président indique que des subventions de l'ADEME et de la Région Bourgogne Franche-Comté sont mobilisables sur ce poste (salaire, frais de mission et actions de communication). Pour la période 2018-2021, le président propose le plan de financement suivant :

**Aides publiques sollicitées dans le cadre des dépenses internes de personnel  
liées au programme d'actions**

Ressources	Montant	Taux
Ademe	54.000 euros	43%
Région	46.800 euros	37%
Autofinancement	25.200 euros	20%
<b>TOTAL</b>	<b>126.000 euros</b>	<b>100%</b>

**Aides publiques sollicitées dans le cadre des dépenses externes de communication  
et de formation liées au programme d'actions**

Ressources	Montant	Taux
Ademe	37.600 euros	80%
Autofinancement	9.400 euros	20%
<b>TOTAL</b>	<b>47.000 euros</b>	<b>100%</b>

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- approuve les plans de financement prévisionnels proposés,
- précise que les crédits prévus à cet effet seront inscrits aux budgets primitifs du PETR, pour la période considérée,
- valide le fait que le PETR prendra en charge la différence en cas de désistement d'un des financeurs ou d'un financement moindre que prévu,
- autorise le président (ou son représentant) à solliciter les financeurs mentionnés ci-dessus pour le poste du chargé de projets « énergie-climat » et à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20180926-CS-26092018-N05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2018  
Affichage : 02/10/2018



**Frederick HENNING**  
Président

